

Responsable d'Entreprise Artisanale du Bâtiment

Préparation à la certification professionnelle REAB - niveau 5 (Bac+2)

Durée : 56 jours (392 heures)

Le REAB est une certification enregistrée au RNCP par la CAPEB sous le n° 36998, éligible au CPF. En savoir plus : [cliquez ici](#).

Public concerné :

- Dirigeant ou futur dirigeant d'une entreprise artisanale du bâtiment.

Effectif :

- 14 participants au maximum.

Prérequis :

- Parler, lire et écrire français
- Etre titulaire d'un diplôme de niveau 4 (Bac) ou d'un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP) et d'une expérience professionnelle minimum de 3 ans dans une entreprise du bâtiment, ou, pour les non titulaires d'un diplôme de niveau 3, de justifier de davantage d'années d'expérience.
- Un test de positionnement sera réalisé dans tous les cas.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Formateurs sélectionnés pour leur expertise technique et pédagogique sur chaque bloc de compétences.
- Formation présentielle alternant apports théoriques, partage d'expériences et exercices pratiques.
- Salle de formation équipée (vidéo projecteur, paperboard).
- Lien de téléchargement des supports de formation remis à chaque participant.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action de formation et d'appréciation des résultats :

- Signature de feuilles d'emargement contresignées par le formateur
- Réalisation d'un dossier d'entreprise mobilisant les acquis de la formation
- Les candidats à la certification de leur parcours de formation sont évalués sur chacun des 5 blocs de compétences par :
 - ✓ des épreuves (QCM, études de cas, mises en situation) organisées et corrigées par l'organisme de formation,
 - ✓ l'évaluation écrite par l'organisme de formation du dossier d'entreprise,
 - ✓ un entretien final avec le jury sur la base du dossier d'entreprise.

La certification est obtenue si chaque bloc de compétences est validé avec une note minimale de 600 points sur 1000.

Objectifs :

- ✓ Acquérir les connaissances, méthodes et outils indispensables à la direction d'une entreprise artisanale du bâtiment
- ✓ Mener une réflexion sur un projet de développement, création ou reprise d'entreprise
- ✓ Définir et mettre en œuvre la stratégie d'entreprise
- ✓ Analyser et piloter l'activité économique et financière
- ✓ Gérer les ressources humaines, le management des équipes et la mise en œuvre des démarches QHSE
- ✓ Réaliser des actions commerciales et de communication
- ✓ Organiser, suivre et assurer la réception d'un chantier.

Programme :

■ BLOC 1 : STRATEGIE D'ENTREPRISE ET GESTION DE PROJETS DE DEVELOPPEMENT :

Analyse stratégique : diagnostic interne et externe, identification d'axes de développement.

Conduite de projet : conception et mise en œuvre du projet de développement

Outils juridiques, fiscaux et organisationnels au service du projet d'entreprise.

■ BLOC 2 : GESTION ECONOMIQUE ET FINANCIERE :

Mécanismes comptables : bilan et compte de résultat, opérations de fin d'exercice et leur impact sur le résultat

Analyse financière et actions correctives en fonction des déséquilibres identifiés

Rentabilité de l'entreprise et des chantiers : coût de revient, taux horaire, actions correctives

Budgets, pilotage des investissements et utilisation des tableaux de bord comme outils d'aides à la décision

Réglementation commerciale et marchés de travaux, points de vigilance pour répondre aux appels d'offres.

■ BLOC 3 : GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET MANAGEMENT :

Droit social, GRH, démarches qualité et sécurité : recrutement, obligations sociales, formation, fidélisation, circulation de l'information, santé et sécurité au travail, qualité, labels et certifications.

Management d'équipe : organisation, communication, motivation et accompagnement de l'équipe, gestion du temps.

■ BLOC 4 : ACTIONS COMMERCIALES ET DE COMMUNICATION :

Stratégie commerciale et de communication adaptée aux objectifs et ressources de l'entreprise

Relation client et entretien de vente : connaissance client, techniques de vente et relation client en aval de la vente.

■ BLOC 5 : PILOTAGE DE CHANTIER :

Préparation, suivi et réception de chantier : environnement de chantier, achats, planification et étapes de réalisation jusqu'à la livraison

Environnement réglementaire et normatif d'un chantier : aspects techniques et réglementaires, hygiène et sécurité, gestion des déchets.

